

Compte rendu de la séance 18 novembre 2016

L'an deux mil seize, le 18 novembre, le conseil municipal de la commune de SAINT LOUIS EN L'ISLE, dûment convoqué le 09/11/2016, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de SAINT LOUIS EN L'ISLE, sous la présidence de M. MASSIAS Jean-Luc, Maire.

Présents :

M. MASSIAS Jean-Luc, Maire

M. ROBERT Jean-Luc, Mme LYOEN Marie-Yvonne, Mme THURMEL Frédérique, adjoints

Mme MICHALCZYK Catherine, M. IMBEAUX Michel,

M. ROUX Vincent, M. FEYNIE Daniel, conseillers

Absents excusés :

M. PASQUET Serge, Mme GOUEYTHIEU Sabine

Secrétaire de séance : M. ROUX Vincent

Ouverture de la séance : 20H30

Levée de la séance : 22h30

Monsieur le Maire, ouvre la séance en présentant l'ordre du jour et demande aux membres du conseil de se prononcer sur le précédent compte rendu de la séance. Il est adopté à l'unanimité.

1. DÉLIBÉRATIONS

➤ *Fusion de la communauté de communes du Mussidanais en Périgord et de la communauté de communes du Pays de Villamblard : désignation du nom, du siège et la composition de la nouvelle communauté de communes*

- **Nom** : Communauté de communes Isle et Crempse en Périgord
- **Siège** : Mairie de mussidan
- **Composition de la communauté de communes** : répartition automatique des sièges conformément à l'article L5211-6-1-II à V du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales)

➤ *Fusion de la communauté de communes du Mussidanais en Périgord et de la communauté de communes du Pays de Villamblard : désignation des conseillers communautaires (art L. 5211-6-2 du CGCT)*

La commune conserve le même nombre siège (1).

Selon d'article L273-11 du code électoral, sont désignés, dans l'ordre du tableau du conseil municipal en vigueur au 1^{er} janvier 2017, le Maire, puis le 1^{er} adjoint, puis le 2^{ème} adjoint etc...

Sont désignés

- **conseiller communautaire** : Jean-Luc MASSIAS (Maire)
- **conseiller communautaire suppléant** : Jean-Luc ROBERT (1^{er} adjoint au Maire)

➤ ***SIAEP de Mussidan-Neuvic : rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable pour l'année 2015***

Le conseil municipal prend acte du rapport annuel de l'année 2015.

➤ ***Contrat d'assurance CNP***

Le contrat d'assurance relatif à la protection sociale des agents affiliés à la CNRACL est reconduit afin que la commune se prémunisse des risques demeurant à sa charge.

➤ ***Receveur municipal : attribution d'une indemnité de conseil et de confection de documents budgétaires***

Le conseil municipal adopte le principe d'attribution de l'indemnité de conseil et de confection des documents budgétaires.

Il fixe le taux à 100% de l'indemnité de conseils et alloue la somme de 30.49€ pour l'indemnité de confection des documents budgétaires.

➤ ***Indemnité de fin d'année pour le personnel en contrat CAE et CDD***

- CAE : même somme qu'en 2015
- CDD : même somme que les CAE

➤ ***Fusion des 6 syndicats de DFCI en une entité chargée de la défense de la forêt contre l'incendie sous forme à terme d'un syndicat mixte ouvert : désignation du nom, du siège, de la composition du nouveau syndicat ainsi que le nombre de délégués pour la commune de St Louis en l'Isle***

- **Nom** : Syndicat Mixte DFCI 24
- **Siège** : Mairie de Villamblard
- **Composition du nouveau syndicat** : 108 communes et la communauté de communes Isle Vern Salembre pour l'ensemble de son territoire au 01/01/2017, listées dans la proposition n°36 du SDCI
- **Nombre de délégués** : 1 titulaire (PASQUET Serge) et 1 suppléant (FEYNIE Daniel)

➤ ***Modification du forfait cantine mis en place à la rentrée scolaire 2016-2017***

➤ **Les principes établis pour la rentrée :**

Détail du forfait mensuel :

- 30.80 €/mois sur 10 mois
- Sont retirés du forfait : jours de grève, jours sorties scolaires, 4 jours consécutifs d'absence prévenus et justifiés.

Tarif occasionnel : 2.80€/repas

➤ **Les modifications apportées**

Détail du forfait mensuel :

- 30.80 €/mois sur 10 mois
- Sont retirés du forfait : jours de grève, jours sorties scolaires, 4 jours consécutifs d'absence ~~prévenus et justifiés.~~

Tarification hors forfait :

- Repas exceptionnels : 2.80€/repas (repas pris < à 3)

- Repas occasionnels : 2.14€/repas (repas pris < à la moitié du temps de présence du mois et > à 3)

➤ ***Virements de crédit : clôture des travaux de régie***

Trottoirs à l'Hôpital

Cpte 2313(chap 40) « tx de régie » : - 700.00

Cpte 2152 (chap 40) « installation voirie » :.... + 700.00

2. ARRÊTÉS DU MAIRE

➤ ***Urbanisme : délégation de signature au service instructeur de la CCIVS***

Délégation de signature donnée à Mme Marie-Espérance BRUGGER, responsable du service instructeur (dit cellule ADS).

En cas d'absence et/ou d'empêchement de Mme BRUGGER, c'est Mme Marie-Hélène MOBETIE, Responsable de l'Aménagement Opérationnel de la CCIVS qui a délégation de signature.

➤ ***Indemnité d'administration et de technicité pour 2016***

L'IAT est reconduite dans les mêmes conditions que l'année 2015 pour le personnel titulaire.

2. LE POINT SUR LES TRAVAUX

➤ ***Sentier de randonnée du pont à la Caillade***

Intervention du Syndicat du bassin de l'Isle afin de réhabiliter le parcours pédestre entre le pont Saint Louis / Sourzac et le barrage de la Caillade.

Nos cantonniers ont poursuivi ce travail de nettoyage, il reste à poser les balises de randonnées.

➤ ***Achat de panneaux***

- Suite à la demande de M. et Mme VIDEAU, achat de panneaux « **Danger particulier, chevaux et sortie d'engins** » à installer sur la RD3, lieudit « Port de la couche », vu avec les services du département.

- Achat panneau « **voie sans issue** » à installer « Chemin du go ».

➤ ***Abri bus à Madillac***

Demande au SIVOS pour l'installation d'un abri pour élèves à « Madillac ».

➤ ***Réhabilitation du centre bourg***

Convocation de la Commission des travaux pour l'étude de la réhabilitation du centre bourg et des gouttières de l'église.

➤ ***Atelier municipal***

Pose de l'électricité par M. Régis SIMONNET, employé municipal

➤ ***Installation des illuminations de Noël dans le bourg***

- *Achat de signalisation pour le tracteur*

3. INFOS DIVERSES

- *Inscription sur les listes électorales*

Vous munir :

- d'une pièce d'identité en cours de validité
- de votre dernière facture de téléphone, EDF etc...de moins de 3 mois
- de votre ancienne carte d'électeur (facultatif)

Horaires de la mairie : mardi et jeudi de 14h00 à 18h et le vendredi de 8h30 à 11h et de 14h30 à 18h00.

Permanence le samedi 31 décembre 2016 de 10h00 à 12h00 pour recueillir les dernières demandes.

- *Cantine prélèvement automatique*

La perception nous imposant l'achat d'un logiciel dédié au prélèvement automatique pour les factures de cantine, le conseil municipal, compte tenu du prix élevé et du nombre limité d'utilisateurs potentiels de ce service, décide ne pas mettre en place le dispositif.

- *Foyer rural*

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du Foyer Rural, nous avons le plaisir de féliciter le nouveau président Michel VANHOLDERBEKE et souhaiter bonne route à toute son équipe.

- *Branchement du nouveau transformateur* au lieudit « Les Cadets » le 23/11/2016.

- *Fermeture du pont SAINT LOUIS/SOURZAC* jusqu'au 24 novembre 2016.

- *Ramassage des encombrants* les 22 et 24 novembre 2016.

- *Célébration d'un baptême républicain* le 12 novembre 2016 (Emma TORZ).

- *Prêt occasionnel des installations sportives* à l'USMSM suite au forfait général de notre équipe de foot.

- *Autorisation de stationnement*

Autorisation donnée à M. PEYRUCHAUD Christian de stationner le bus scolaire sur le parking du Foyer Rural.

- *Brûlage des végétaux*

Nous sommes sortis des périodes d'interdiction, à savoir : du 15 février au 15 mai inclus et du 15 juin au 15 octobre inclus.

- *Sortie « Saint Louis village propre » le 17 novembre 2016 avec les enfants de l'école*, sous la direction de Céline SOLBET du SMCTOM Montpon-Mussidan.

**RECAPITULATIF DES DÉLIBÉRATIONS PRISES
AU COURS DE LA SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 2016**

N° des délibérations	Objet	décision
2016-1811-1	Fusion de la CCMP et Pays de Villamblard : choix du nom, siège et composition	Nom : communauté de communes Isle et Crempse en Périgord Siège : mairie de Mussidan Composition : répartition automatique selon l'article L 5211-6-1-II à V du CGCT
2016-1811-2	SIAEP Mussidan-Neuvic : rapport 2015 sur le prix et la qualité de l'eau	Le CM prend acte du rapport
2016-1811-3	Indemnité receveur municipal : mise en place suite à sa nomination	OK pour 100 % indemnité de conseil + 30.49 € pour confection doc budgétaires
2016-1811-4	Contrat CNP	OK pour 2017
2016-1811-5	Indemnité de fin d'année pour contrat CAE	OK même somme que 2015
2016-1811-6	Indemnité de fin d'année pour contrat CDD	OK même somme que les CAE
2016-1811-7	Modification du forfait cantine	OK : - Plus de justificatifs en cas d'absence - Repas exceptionnels : < à 3 repas - Repas occasionnels : > à 3 repas et < à moitié des repas pris du mois en cours
2016-1811-8	Fusion de la CCMP et Pays de Villamblard : désignation des conseillers communautaires	- Le Maire : Jean-Luc MASSIAS - Le 1 ^{er} adjoint au Maire : Jean-Luc ROBERT
2016-1811-9	Virement de crédit n°1	Trottoirs à l'Hôpital - Cpte 2313-6 : - 700 - Cpte 2152 : +700
2016-1811-10	Fusion des 6 syndicats DFCI	1 délégué titulaire + 1 suppléant Siège du nouveau syndicat : Villamblard Nom : Syndicat Mixte DFCI 24

**LISTE DES MEMBRES PRÉSENTS
AU COURS DE LA SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 2016**

MEMBRES DU CONSEIL	SIGNATURE	CAUSE EMPÊCHEMENT DE SIGNATURE
MASSIAS Jean-Luc		
ROBERT Jean-Luc		
LYOEN Marie-Yvonne		
THURMEL Frédérique		
GOUEYTHIEU Sabine	/	<i>excusée</i>
MICHALCZYK Catherine		
PASQUET Serge	/	Excusé
FEYNIE Daniel		
ROUX Vincent		
IMBEAUX Michel		